

Représentations, usages et gestion de l'eau par des différents acteurs à La Grande Comore

Karen Lopez Hernandez
Docteur en Anthropologie Sociale et ethnologie

Nous savons tous que le pourcentage d'eau douce sur la planète est faible, 2.5%, dont les stocks plus importants, plus de deux tiers sont répartis dans les glaciers polaires et les montagnes ; le deuxième réservoir en importance, un peu moins d'un tiers, sont les nappes phréatiques et en dernier se trouvent les lacs et les rivières, l'atmosphère (Blanchon 210 :2). Nous pouvons croire que la ressource d'eau douce disponible est très petite pour les besoins de l'ensemble de l'humanité et de la vie même, mais si nous comprenons le cycle perpétuel où l'eau tourne constamment dans une dynamique d'évaporation et de précipitation, nous voyons que l'eau ne manquera pas sur la planète. Cependant les choses ne sont pas si simples et moins encore quand il s'agit de l'intervention de l'humain sur la ressource d'eau. La complexité de ce système est liée, d'un côté, au fait que l'eau n'est pas répartie de la même façon sur terre ; ainsi il y a des pays riches en sources d'eau comme le Canada ou le Brésil et d'autres qui ne le sont pas autant comme l'Afghanistan ou la Mauritanie ; même à l'intérieur des pays riches en ressources hydriques, il y a des zones qui souffrent d'un manque d'eau. D'un autre côté, les besoins socioéconomiques en eau et les interventions des hommes pour combler ceux-là jouent un rôle crucial dans l'état de cette ressource. Ces interventions ne sont pas à l'identique en tout point de la planète. Prenons par exemple les différences sur les représentations de l'eau : pour certains peuples premiers en Amérique, tels que les Wayuu, l'eau, sous la forme de la pluie, est une déesse ; en Inde, des fleuves comme le Gange incarnent une divinité ; aux Comores l'eau est un don de Dieu. En revanche, dans les pays occidentaux l'eau est autant un bien commun qu'une ressource économique : ces deux pôles antagonistes expriment les enjeux du développement économique et des droits fondamentaux de l'homme.

Les modalités d'intervention sur la ressource d'eau mobilisent d'autres aspects que les représentations car l'eau pénètre, s'écoule dans tous les domaines de la vie. Pour Philippe Hugon (2007) l'eau a plusieurs dimensions : économique, environnementale, sociale, symbolique, politique et géopolitique. Les enjeux de ces dimensions, décisifs pour la gouvernance de la ressource d'eau, relèvent des spécificités de chaque pays. Ainsi, des pays riches en ressources hydriques mais qui ont un Etat fragile et un manque des moyens financiers présentent un déficit dans l'accès à l'eau

comme c'est le cas du Congo. Des pays pauvres en ressources hydriques mais riches en économie et forts sur le plan géopolitique couvrent leurs besoins en eau comme c'est le cas d'Israël (Bethemont, 2011).

Cette variété de cas indique que dans l'analyse de la relation société-eau, le rôle des acteurs est crucial : communautés, entreprises, institutions de l'Etat, scientifiques, associations, institutions internationales.

Aujourd'hui l'eau est une préoccupation mondiale. En termes globaux de répartition de l'eau consommée, 14 % correspondent à une consommation domestique, 13 % industrielle et 70 % agricole (Ghislain de Marsily, 2013 :20). Pour Blanchon, (2010 :7), l'agriculture d'irrigation « est de très loin le secteur qui prélève et consomme le plus d'eau dans le monde » : parmi les produits végétaux, les huiles, le blé, le riz et le maïs sont les plus demandeurs d'eau. D'autres aliments impliquent aussi une forte demande d'eau : 1 kilo de viande de bœuf par exemple demande 13.000 litres d'eau (Ghislain de Marsily, 2013 : 20). Cependant, il est clair que la consommation des aliments n'est pas égale dans l'ensemble de l'humanité. De ce fait, les populations pauvres, mal nourries, sont aussi celles qui demandent moins de quantité d'eau. La situation globale de la ressource d'eau devient encore plus inquiétante si nous projetons l'augmentation de la population humaine sur la planète en 2050 (à peu près 9 milliards de personnes) et la dégradation de la ressource. Un autre indicateur sur l'inégalité par rapport à la ressource d'eau est l'accès à l'eau potable. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, un milliard de personnes n'a pas accès à une source d'eau, ni se trouver dans une proximité de 100 mètres d'un point d'eau ; 2.6 milliard ne disposent pas de moyens d'assainissement et près de 2 millions de personnes décèdent chaque année à cause des maladies dues à l'insalubrité de l'eau et à l'insuffisance de l'assainissement. Dans ce cadre, l'humanité dans son ensemble est impliquée dans cette problématique et c'est cette globalisation que préconisent les institutions comme les Nations Unies. Comment alors aborder la gouvernance de la ressource d'eau ? A partir de quels critères les pays, les institutions, les ONGs, les citoyens doivent concevoir la gestion et l'utilisation d'eau?

Les différentes approches de la gestion de l'eau mettent en évidence les conflits d'intérêts selon les pays et leurs acteurs. Aborder l'eau comme bien commun ou comme marchandise entraîne des politiques et des confrontations à l'intérieur des pays. D'autres perspectives, comme celle de la Directive-Cadre Européenne sur l'eau, préconisent l'eau comme un patrimoine essentiel pour le développement durable. Bien que les Nations Unies et les différentes conférences internationales sur l'eau formulent des

principes sur cette ressource, celle-là reste une problématique à gérer dans chaque pays, chaque municipalité, chaque communauté.

Pour illustrer cela nous allons passer maintenant à un cas local, nous allons à l'Archipel des Comores. Les Comores, situé dans le canal de Mozambique, est composé actuellement de trois îles : Grande Comore (Ngazidja), Anjouan (Ndzouani) et Mohéli (Mwali ou Moili). « Les différences géologiques entre ces îles, lié d'ailleurs à l'âge d'émergence et aux phases volcaniques, font qu'à l'île de Ngazidja [la plus jeune] et contrairement aux autres îles de l'archipel aucun réseau hydrographique ne s'est développé¹ ». L'absence de sources d'eau superficielles marque des contraintes spécifiques car l'accès à l'eau n'est que possible par la voie des puits ou forages, bornes fontaines citernes publiques et privées. Les Institutions comme l'ONU ou le Fond Européen de Développement ont construit une multiplicité de puits. Malgré leur aide, le manque d'eau persiste. En outre, le problème de l'eau n'est pas seulement de quantité, mais aussi de qualité : l'eau est contaminée par des souillures fécales et l'eau souterraine est salée². Selon l'AEPA³, « des études ont montré que l'utilisation d'eau de mauvaise qualité pour l'alimentation aux Comores est à l'origine des maladies infectieuses et parasitaires qui sont encore aujourd'hui la première cause la mortalité et la morbidité aux Comores ».

Nous observons que la croissance de la population (2.1 %), la contrainte de la disponibilité de l'eau, la pauvreté place la ressource d'eau au centre des enjeux sociaux et économiques de ce pays. En 2009, 27% de la population de la Grande Comores « bénéficient d'un accès réel à une eau souterraine. 21% résident à proximité d'infrastructure, mais celle-ci est défectueuse. Le reste de la population (52%) n'a accès quotidiennement qu'à des citernes d'eau (publiques et/ou privées) pluviale »⁴. Nous pouvons observer, principalement à la campagne des femmes autour d'un point de ressources avec des seaux pour collecter de l'eau.

Dans ce contexte, nous nous demandons quelles sont les représentations, usages et gestion de l'eau à La Grande Comores ? Quel est le rôle des femmes ? Dans quelle mesure l'accès variable à l'eau approfondit-il la pauvreté et la hiérarchisation sociale ? Pour ce faire nous privilégierons la

¹ Etude de faisabilité d'un projet d'appui à la gestion du service public de l'eau dans une zone pilote de l'île de Ngazidja. Agence Française de Développement, Ministère de l'agriculture de la pêche, de l'énergie, de l'environnement, de l'industrie et de l'artisanat. 2011.

² Etude sur l'état de lieux de l'accès à l'eau potable sur Grande Comore par la Société du Canal de Provence, 2009.

³ Projet d'Alimentation en eau potable et d'assainissement dans les trois îles de Comores.

⁴ Idem

perspective socio-anthropologique où l'observation chez les habitants apportera des éléments pour comprendre comment les Comoriens établissent un usage spécifique de la ressource en eau. Avec le soutien de l'Université de Moroni et le Centre National de Recherche Scientifique - CNDRS -, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs, visité 8 villes et villages (Moroni, Mkazi, Mitsudje, Mtsamdou, Mbeni, Ivoini, Mitsamihuli, Domoni), enquêtés dans 13 foyers, chez 4 membres des Comités de Gestion de l'eau et auprès des membres des institutions comme la Direction Générale de l'énergie, Projet PAEPA (Projet d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement), Ministère de la Santé, la Société Nationale d'eau et d'électricité dénommée - Ma-Mwe.

Nous allons commencer par identifier le rôle des acteurs, l'Etat, les Comités de Gestion, les associations dans la gestion de l'eau. Dans un deuxième temps, nous allons décrire l'usage de l'eau au quotidien en identifiant les modalités d'accès et d'emploi de la ressource d'eau par les familles. En dernier, nous lancerons une discussion sur les différents intérêts des acteurs et leurs représentations sur l'accès et usage de l'eau.

Première partie

Préambule : Le système sociétal

La société comorienne est le produit de croisements de peuplements africains, perso-arabes, malgaches et européens. A partir de ces flux migratoires elle choisit d'adhérer à l'islam, de conserver une organisation sociale basée sur la matrilocalité (la filiation et l'héritage de la propriété se fait par la mère) et de pratiquer des traditions telles que le Grand Mariage, sommet de la réussite sociale et politique. Une fois accomplie cette étape, l'homme marié en Grand Mariage accède à la notabilité et peut faire partie des notables qui prennent des décisions sur la ville ou le village et résoudre les conflits qui se présentent entre les villageois ou avec d'autres villages. Selon Iain Walker, « le grand mariage de Ngazidja (Grande Comore) est un phénomène culturel qui régleme la société tout en instaurant une forte cohésion sociale entre les différents domaines qu'il concerne » (2002 :157).

Cette organisation traditionnelle coexiste avec celle de l'Etat. Les Comores obtiennent leur indépendance de La France en 1975. Cependant l'ensemble du pays n'est pas uni et une des îles, Mayotte, réclame son rattachement à la France. A la fragilité politique s'ajoute celle de l'économie. Basées sur l'agriculture, plus particulièrement sur les cultures d'exportation du girofle, de l'ylang-ylang, de la vanille, les Comores sont un des pays les plus

pauvres. D'après l'indice du développement humain –IDH- ce pays occupe le 169^{ème} rang. En 2003⁵ la population de l'ensemble du pays est de 575 660 personnes. A la Grande Comore le nombre d'habitants est de 296177 dont 224704 habitent dans les zones rurales.

Un autre phénomène démographique important est la migration. Marseille, La Réunion, Mayotte parmi d'autres, sont la destination de milliers de Comoriens qui quittent leur pays pour obtenir un travail et économiser de l'argent : la plupart d'entre eux visent ces ressources pour réaliser le Grand Mariage. La ville de Marseille est cataloguée par certains comme la plus grande ville comorienne : elle abrite à peu près 100000 migrants⁶. Pour Iain Walker, « la communauté expatriée en France est à l'origine des transferts vers les Comores d'un capital qui représente un tiers des recettes nationales » (2002 : 164). La diaspora joue un rôle significatif dans l'injection des ressources économiques. Elle investit aussi dans des projets de développement aux Comores plus particulièrement dans ceux qui bénéficient aux familles de ses membres.

L'eau urbaine, gestion de l'Etat

L'étude de Said Hassani et Said Ahmed (2006) signale qu'en 1996, aux Comores, 21,7% des logements utilisaient de l'eau du robinet dont 38,8% en milieu urbain et 14,8% en milieu rural. Quant à l'approvisionnement dans les bornes fontaines, 28% des ménages s'approvisionnent en eau dans les fontaines publiques, soit 34,9% en milieu urbain et 26,1% en milieu rural. La troisième modalité d'approvisionnement, les citernes, est utilisée par 42% des ménages dont 20,9% en milieu urbain et 50,3% en milieu rural. Par contre à la Grande Comore, plus de la moitié des ménages (54,8%) ont recours aux citernes construites dans leurs habitations, puis à la fontaine publique tandis que l'eau courante à domicile est la troisième source d'approvisionnement utilisée.

Le cadre juridique des Comores, notamment le code de l'eau article 7, reconnaît le caractère public de cette ressource et met en place un service public. Le captage, l'adduction et la distribution d'eau potable sont du domaine public (Said, 2006).

⁵ Annexe 3 : Contexte socio-économique de l'AEPA

⁶ Trouvé in : Les Comoriens tentent de peser dans la campagne municipale marseillaise LE MONDE .
http://abonnes.lemonde.fr/municipales/article/2013/11/07/les-comoriens-tendent-de-peser-dans-la-campagne-municipale_3509909_1828682.html

Après un premier parcours institutionnel avec la création de deux sociétés (société EEDC et la Société Comorienne d'eau et d'électricité –CEE) qui furent des échecs en matière de gestion de l'eau et de l'électricité, le gouvernement comorien a créé la Ma-Mwe en 2002 et l'a nommée responsable de la « gestion du service public de l'eau » (Said, 2006) du réseau de Moroni et des alentours. Quant à la gestion de l'eau rurale, elle fut laissée aux Comités de Gestion d'eau.

Pendant notre travail de recherche nous avons pu constater que la Ma-Mwe présentait des difficultés à cause de la corruption et du manque de ressources. Les coupures électriques et d'eau sont fréquentes dans Moroni et ses alentours. D'ailleurs, le directeur de l'eau de la Ma-Mwe affirme « *A Moroni y a des gens qui sont collés aux réseaux qui parviennent au réservoir. Cela fait diminuer la pression de l'eau. La Ma-Mwe avait accepté ces gens de se coller, c'est une erreur professionnelle maintenant nous avons le projet de changer la conduite principale* ». Le prélèvement sauvage est désormais considéré comme illégal.

L'eau rurale, les Comités de Gestion d'eau

La gestion de l'eau dans les communautés rurales est faite par les Comités de Gestion d'eau. Selon les résultats de notre travail de terrain sur 3 Comités de Gestion, ceux-ci sont gouvernés par des représentants de la communauté nommés par les notables. Voici deux cas de Comités de Gestion :

Dans le village d'Ivoini il y a un puits dont le fonctionnement est irrégulier à cause des pannes de pompes. Le Comité de Gestion a décidé de creuser d'autres puits : d'abord, un puits de 29 m mais à cette profondeur, l'eau était salée. Dans un autre endroit ils ont creusé un deuxième puits à 59 m sans trouver d'eau salée mais il s'est avéré impossible de la pomper. Le Comité de Gestion de ce village a décidé de récolter de l'argent (1000 FK par foyer) et de régler la question. Pour eux, le véritable problème c'est l'électricité car « *elle n'est pas suffisante pour faire tourner la dynamo et les compteurs sont très petits. Nous avons demandé à la Ma-Mwe de changer de compteur mais il faut acheter un nouveau compteur qui coûte 300000 FK* ».

A Domoni, un habitant raconte : « *Nous avons de l'eau parce qu'il y a un puits que nous partageons avec le village de Ntsaweni. On se trouve ensemble s'il y a une panne de dynamo pour résoudre ce problème. Mais il y a quelque fois des conflits parce que les gens de Ntsaweni nous font payer plus d'argent. Par*

exemple, si la Ma-Mwe envoie une facture de 2000FK, Ntsaweni peut dire que la facture est de 2500Fk pour nous faire payer plus.

Nous constatons dans ces exemples plusieurs éléments :

- Les pannes d'approvisionnement en eau sont liées à l'électricité.
- Il existe des différends entre les Comités de Gestion qui partagent des puits.
- Les eaux souterraines sont souvent en contact avec l'eau de mer ce qui entraîne la résistance de la population à payer les tarifs (cf ci-dessous).
- Les femmes sont absentes de ces Comités de Gestion.

Association Deux Mains

Association suisse, Deux Mains développe un travail communautaire pour la potabilité de l'eau avec un processus de chloration. Ils sont présents dans 15 villages. La structure de travail de cette association se base sur un Comité de Gestion constitué de 6 à 12 villageois. « *Ce Comité représente l'association dans le village* » affirme le directeur adjoint. Le Comité nomme les agents qui ont la charge de vendre le chlore aux foyers. La machine suisse WATASOL est fortement conseillée pour opérer le processus de chloration. L'association compte avec l'aide de ses partenaires : le Programme Franco-comorien pour le développement, la Région PAC (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et la diaspora de Comoriens en France. Le prix par foyer est de 3 euros par mois quelle que soit la consommation de chlore. Ce budget sert à couvrir les coûts de la machine, le salaire de certains agents (entre 40 et 50 euros) et les matières premières comme le sel fin.

Selon le directeur adjoint de l'association, 1600 foyers bénéficient de ce système pour une population de 5000 habitants et ils comptent déjà avec 15 Comités. Depuis 2012, 16 agents travaillent dans l'association. L'association développe des programmes de formation en comptabilité, en connaissance technique pour la fabrication de chlore, en hygiène et protection de l'eau. Deux Mains a établi des critères pour choisir les villages :

- l'inexistence d'un projet d'abduction d'eau à court terme doit être constatée.
- la proximité avec un village où l'association travaille est souhaitable car la confédération de villages est visée à long terme
- l'aide de la diaspora doit être effective pour ce village

Cependant le principal problème que trouve l'association est le recouvrement de l'argent.

Deuxième partie : L'eau dans les Foyers

La pénurie d'eau dans la Grande Comore a entraîné le développement de stratégies féminines pour économiser cette ressource. D'après nos enquêtes dans certains foyers, la consommation journalière de l'eau oscille entre 15 et 20 litres/personne. Les familles comoriennes s'adaptent à cette quantité. Par ailleurs, nous avons signalé à plusieurs reprises la pénibilité de la recherche et du transport de l'eau : marcher plusieurs heures par jour, transporter des seaux sur la tête et à la main constitue une activité quotidienne des femmes. Accompagnées par leurs enfants, notamment par leurs filles, les femmes arrivent avec leurs bidons à un point d'eau (borne de fontaine) à certaines heures de la journée. Combien de temps attendent-elles ? Fatima signale que cela « *peut prendre des heures* » ou qu' « *elle ne sait pas vraiment car tout dépend de l'arrivée de l'eau* ». Ce que nous avons pu constater c'est la capacité de ces femmes pour convertir ce moment dans un moment de rencontre, de communication, de sociabilité. Lorsque les citernes sont publiques, nous constatons qu'elles elles peuvent profiter aussi de ce moment pour échanger. Les femmes prennent encore l'eau dans les citernes privées à domicile. Les hommes le font quand elles ne sont pas à la maison ou sont malades. La qualité, maintenance, taille des citernes dépend du statut socioéconomique de la famille. Dans la plupart des foyers enquêtés les citernes se présentent en mauvais état : la captation de l'eau de pluie est faite sans le minima de protection de la ressource et les citernes ne sont pas nettoyées. Voici quelques aspects de la consommation d'eau dans trois des foyers enquêtés :

Au village de Mtsamdou, Fatima, 56 ans, habite avec son mari, ses deux filles avec leurs maris et 5 enfants. La consommation journalière est à peu près de 10 bidons de 20 litres pour 11 personnes. Fatima réutilise l'eau avec laquelle elle fait le linge pour nettoyer les sols de la maison.

Cette année Fatima s'approvisionne en eau grâce à sa citerne. L'année dernière les fontaines marchaient très bien surtout pendant la période du Ramadan. Mais aujourd'hui le puits ne fonctionne plus à cause des coûts et en plus « *cette l'eau était de l'eau de la mer, c'était comme si je prenais de l'eau de la mer, je me disais pourquoi payer pour cette l'eau si j'ai la mer à côté ?* ».

Parfois quand il n'y a pas d'eau dans la citerne elle demande aux voisins et s'ils n'en ont pas, elle va au voisinage plus près, à moins d'un km à pied. Elle manifeste que « *l'eau de pluie est un cadeau du ciel et si je n'[en] ai plus dans ma maison, mon voisin me donne parce que l'eau est de Dieu. Moi aussi je ferai la même chose si j'ai de l'eau et [si] mon voisin n'[en] a pas, on bénéficie tous de l'eau du ciel* ». Quelque fois, quand les voisins épuisent leurs citernes, elle va à Moroni avec des bidons pour les remplir dans les fontaines publiques.

La citerne de Fatima n'est pas protégée et les seaux dont elle se sert pour puiser de l'eau sont par terre, sans protection. Elle ne fait pas bouillir l'eau.

Au village de Mbeni il n'y a pas de puits. Presque tous ont des citernes. Les différences socioéconomiques des familles se traduisent dans la construction et la qualité des citernes. Aminata a une grande citerne souterraine, protégée qui couvre la surface de deux de ses chambres. Le captage de l'eau de pluie située dans le toit est bien aménagé. Elle avoue que sa fille qui habite à Marseille a payé la construction de la citerne. Cependant, Aminata ne fait pas bouillir l'eau : « *il y a de petits poissons dans la citerne, ils mangent les microbes, on n'a pas besoin de bouillir l'eau* ». Cette femme habite avec son mari et deux nièces qui ont la vingtaine ; ce sont celles-ci qui prennent l'eau de la citerne car Aminata est âgée de 65 ans. La consommation de l'eau dans ce foyer est de 100 litres par jour pour 4 personnes.

Par contre, Moinecha est une des rares personnes qui n'a pas de citerne. Veuve, Moinecha habite avec ses 3 enfants, 2 filles de 18 et 10 ans et 1 garçon de 14 ans. Tous les matins elle cherche de l'eau avec sa fille aînée. Elle va chez les voisins qui ont des citernes. La consommation de l'eau de cette famille est de 80 litres/jour. Chacune transporte 2 bidons de 20 litres, un sur la tête et l'autre à la main. Elle pense qu'il n'est pas nécessaire de bouillir l'eau pour boire car elle est persuadée qu'elle est potable. En ce moment Moinecha est malade et donc sa fille cherche de l'eau deux fois par jour. Cette femme a une petite boutique où elle vend de pain, et des brochettes de viande.

Au village de M'kazi, Amina, 32 ans, habite avec ses parents et ses deux frères. Elle travaille comme secrétaire à Moroni et son objectif c'est le Grand Mariage. Elle voudrait voyager à Marseille, où habite sa sœur aînée, pour avoir de l'argent et finir la construction de sa maison. C'est sa sœur qui a financé la citerne de la maison. Avec une surface importante, ce réservoir permet une consommation de 30 litres par jour par personne. Amina boit

de l'eau sans bouillir et elle ne fait pas partie de l'association Deux Mains. « *Pas nécessaire de mettre du chlore on peut boire de l'eau comme ça, on n'est pas malade* », assure Amina.

Troisième partie

L'asymétrie entre les femmes et les hommes :

On relève deux modalités dans la gestion de la ressource de l'eau : celle de la gestion régie par l'État et les Comités de Gestion et celle de la gestion familiale, voire domestique. La première est gouvernée par les hommes. Nous avons vu que ce sont notamment les hommes qui administrent et dirigent l'Etat et les Comités de Gestion. La deuxième est entièrement propre aux femmes. Elles sont responsables de chercher, transporter, et utiliser l'eau pour les tâches ménagères. Toutes les femmes interrogées manifestent qu'il est normal que la recherche de l'eau soit assumée par les femmes et non par les hommes. Fatima par exemple avoue que l'idée que l'homme aille chercher de l'eau est inconcevable. Dans ce modèle de société l'homme est exclu de ce processus et il est servi en eau chez lui par les femmes. Ainsi, l'idée du peuple Dogon que les femmes sont l'aqueduc des hommes (Hugon, 2013) s'applique pour les Comoriens.

L'asymétrie de la gestion domestique de l'eau reflète le système des rapports sociaux entre les femmes et les hommes dans la société comorienne. Du fait que les femmes sont destinées à la maison, à la préparation des aliments et aux soins des enfants, il leur revient la gestion domestique de l'eau. De même, aux hommes exerçant le pouvoir politique, voire la notabilité, correspond la gestion politique de cette ressource. Ainsi, chercher et transporter l'eau est une activité féminine et satisfaire les besoins en eau des hommes est un acte de respect. Cette différence peut se constater quelque fois aussi entre femmes. Dans certaines familles la fille aînée est souvent écartée de cette activité car « *c'est un signe de respect* ». Pour Tasalima, 60 ans et qui habite Mayotte, « *La fille aînée est la reine de la maison, elle ne fait pas grand-chose à la maison, elle aide bien sûr, mais le gros ménage, c'est nous, les autres qui le faisons, regarde toi, ma sœur aînée n'a jamais cherché de l'eau tandis que moi et mes sœurs on le faisait toujours* ». Cette caractéristique correspond à la hiérarchie des âges où le droit d'aînesse est encore un privilège social. Le caractère indigne donné à la tâche de transporter l'eau pour les femmes aînées repose sur la pénibilité de cette activité et pour les hommes sur leur consécration exclusive à l'espace public. L'association femme-gestion domestique de l'eau évoque

l'association femme-nature où tout ce qui est associée à la reproduction biologique -dont l'eau- appartient aux femmes.

Cette asymétrie est moins stricte dans la ville de Moroni. Pour Zacarias, l'homme peut aider sa femme à chercher de l'eau : *« J'aide ma femme à la transporter mais je ne peux faire ça dans mon village parce que tout le monde voit ça comme mauvais »*. Cette affirmation de Zacarias suggère le mépris des villageois pour l'homme chargé de la gestion domestique de l'eau. La différence de perception à la ville et la campagne signalée par Zacarias marque la mise en œuvre de la modernité et du développement dans les villes. De plus en plus nous observons des femmes qui font des études et qui travaillent, ce qui les éloigne de leurs maisons et de leurs tâches ménagères.

L'absence d'une perspective de genre dans les politiques et programmes de l'Etat sur l'eau est frappante (Said, 2006). Bien que nous ayons vu la participation de certaines femmes dans certains Comités de Gestion cela ne signifie pas une avance dans cette perspective car il n'y pas une remise en question de l'accessibilité à l'eau ou de la distribution et usage de la ressource à l'intérieur de la maison.

Par ailleurs, nous avons vu que les femmes enquêtées dans les villages se représentent la ressource comme naturellement pure et sans danger : la vision de l'eau est associée à la nature, à Dieu. Elle peut donc être consommée sans crainte.

La coexistence de la modernité et les coutumes traditionnelles :

La différence de nature entre les organisations qui gèrent l'eau ne favorise pas la gestion de cette ressource. D'un côté l'Etat et ses appareils institutionnels développent une gestion peu performante qui laisse la place à de nombreuses coupures d'eau et d'électricité en ville. De l'autre les Comités de Gestion se basent sur un système traditionnel où les notables désignent les membres. Du fait de la proximité avec les communautés et de la légitimité du système traditionnel, les Comités de Gestion créés par des villageois obtiennent une meilleure reconnaissance sociale. Ainsi par exemple, des conflits qui éclatent entre les villageois à cause de l'administration des puits peuvent se résoudre par la voie des notables. Cependant les faiblesses des Comités sont aussi importantes. Certains n'ont pas les moyens de résoudre rapidement les problèmes liés aux pompes affectées par les coupures d'électricité. Le tableau suivant résume les faiblesses de ces deux entités :

Faiblesse de l'Etat

Contrôle masculin
Manque de solvabilité
Défaillance technique
Manque de potabilité
Corruption
Bureaucratie

Faiblesse des Comités de Gestion

Contrôle masculin
Manque de solvabilité
Défaillance technique
Manque de potabilité
Peu de connaissances techniques

Par conséquent nous pouvons comprendre que le problème majeur à la Grande Comore est un problème technique associé à l'absence de ressources d'un pays en voie de développement.

A partir des exemples des Etats occidentaux, nous pouvons croire que l'Etat comorien avec des ressources pourrait promettre une accessibilité et un contrôle plus performant que les Comités de Gestion. Cependant, la corruption et la bureaucratie contribuent à l'inefficacité de cette organisation.

Un autre point de différence entre l'Etat et les Comités est celui des tarifs de l'eau. Tandis que pour le premier la facturation se base sur un système de quantification des mètres cube d'eau consommée, pour les Comités de Gestion un système de forfait oscillant entre 500 et 1000 KMF (Said, 2006) est pratiqué. Le prix récolté par les Comités sert à l'achat de matériel. Cependant, le recouvrement des tarifs occasionne des difficultés au fur et à mesure que la croyance des habitants en l'origine divine de l'eau et son appartenance à tous se manifeste. La vision de l'eau comme marchandise et de l'eau comme bien commun est liée à la coexistence du développement en marche et aux pratiques traditionnelles. Comment harmoniser la vision traditionnelle et les impératifs économiques de la mise en œuvre des technologies et des ressources humaines adéquates ? De même, comment faire de l'eau une marchandise quand la population n'a pas de revenus suffisants et que la croissance économique reste très basse ? Selon un homme politique de l'île d'Anjouan, la possibilité d'exploitation des ressources pétrolières sur le sol du pays pourrait déclencher un véritable processus de développement. Cette idée mesure l'absence d'autres possibilités ou d'autres modèles économiques. Par exemple une exploitation des ressources naturelles dont les Comores sont très riches, comme l'énergie solaire n'est jamais envisagée.

Dernier commentaire

L'importance des Comités de Gestion de l'eau est fonction de la légitimité du système traditionnel. Les notables sont au cœur de la vie politique des villages. Dans cette même ligne se trouvent des associations comme la diaspora qui est inscrite dans la dynamique traditionnelle du Grand Mariage et qui apporte des ressources économiques pour développer des projets d'accès et de potabilité de l'eau. L'Etat pour sa part présente plusieurs faiblesses, et ne résout pas les besoins de la population en approvisionnement d'eau potable. Actuellement l'aspect tarifaire de l'eau est au cœur des débats. Ainsi dans les projets de mise en place des adductions, le recouvrement est un vrai souci, car l'imaginaire sur l'eau comme bien divin prédomine. Par ailleurs les défaillances techniques et la qualité même de l'eau ne sont pas non plus des éléments en faveur de la marchandisation de la ressource. Dans le but d'harmoniser les visions économique et symbolique, il serait peut-être intéressant de s'inspirer des expériences en Colombie et en Afrique du Sud, où un système de quotas d'eau fixe la gratuité par foyer à 6m³ par mois.

Bibliographie

- BETHEMONT, Jacques, « La question de l'eau en 2050 », Conférence, Université de tous les savoirs au Lycée, 2011.
- BLANCHON, David, *L'eau Une ressource menacée?* Documentation Photographique., N° 8078, 210.
- HUGON, Philippe, *Géopolitiques de l'Afrique*, Armand Colin, Paris 2013.
- HUGON, Philippe, « Vers une nouvelle forme de gouvernance de l'eau en Afrique et en Amérique latine », *Revue internationale et stratégique*, Armand Colin N° 66, 2007.
- DE MARSILY, Ghislain, *Les problèmes de l'eau en 26 questions, Livret sur l'environnement*, Institut de France, Académie de Sciences, 2013.
- SAID HASSANI, Mohamed et SAID AHMED Othman, *Etude Causale sur la disponibilité de la ressource en eau et la sécurité de l'approvisionnement en eau potable aux Comores*, Moroni, 2006.
- WALKER, Iain, « Les aspects économiques du grand mariage de Ngazidja (Comores) », *Autrepart* (23), 2002, p 157-171

Etudes :

Etude de faisabilité d'un projet d'appui à la gestion du service public de l'eau dans une zone pilote de l'île de Ngazidja, Agence Française de Développement, Ministère de l'agriculture de la pêche, de l'énergie, de l'environnement, de l'industrie et de l'artisanat. 2011.

Etude sur l'état de lieux de l'accès à l'eau potable sur la Grande Comore, Société du Canal de Provence, 2009.

Etudes Techniques du cadre institutionnel et du programme national d'AEPA. Ministère de la Production, de l'environnement, de l'énergie et de l'artisanat. Direction Général de l'énergie, des Mines et de l'eau. Unité de gestion du projet alimentation en eau potable et assainissement, 2013.